



**OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER**  
**Éducateur des Activités Physiques et Sportives « sport pour tous »**  
Saisonnier

La Ville de Paris accueille très prochainement les Jeux olympiques et paralympiques 2024, une belle occasion de mettre à l'honneur et en valeur nos actions sportives. Nous recrutons pour les mois de Juin, Juillet et Août 2024 des Educateurs-trices des Activités Physiques et Sportives, spécialité « Sport pour Tous » saisonniers.

#### Localisation

**Direction :** De la Jeunesse et des Sports

**Adresse :** Sous-Direction de l'Action Sportive, Service du Sport de Proximité, 25 Bd Bourdon, 75004 Paris, Métro Bastille.

#### Environnement du poste

**Intitulé du poste :** éducateur des Activités Physiques et Sportives « sport pour tous » saisonnier

La Direction de la Jeunesse et des Sports est notamment en charge de la promotion de la pratique sportive parisienne. La DJS intervient dans tous les arrondissements parisiens. Ces derniers sont regroupés au sein de 10 circonscriptions.

Chaque circonscription est dirigée par un chef de circonscription. Le chef de circonscription est, secondé par un Conseiller à la Vie Sportive (CVS) sous l'autorité duquel se trouve le Référent territorial de l'action sportive (RTAS). Les éducateurs des Activités Physiques et Sportives agissent sous l'autorité du RTAS. Ils sont susceptibles d'intervenir sur l'intégralité du périmètre de la circonscription.

**Supérieur hiérarchique :** le responsable territorial des animations sportives (RTAS)

#### Attributions

Le (la) titulaire du poste est chargé(e) des missions suivantes :

**Missions d'animation et de coordination :**

Dans le cadre de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, la Ville de Paris souhaite proposer une offre d'animations sportives ambitieuse et variée. A ce titre, les éducateurs des Activités Physiques et Sportives « sport pour tous » auront les missions suivantes :

- Dans le cadre des Olympiades d'arrondissement, dispositif visant à proposer entre le 22 juin et le 13 juillet un événement sportif, familial et convivial permettant aux Parisiennes et Parisiens de s'affronter dans 7 disciplines différentes afin de devenir le champion de Paris :
  - Encadrer les compétitions et/ou participer à leur bonne tenue ;
  - Proposer en parallèle des compétitions, des animations à destination de tous les publics dans des disciplines variées.

- Dans le cadre des sites de festivité, dispositif ouvert à compter du début des Jeux olympiques et paralympiques prévoyant des animations sportives ponctuelles en complément d'une retransmission vidéo des Jeux olympiques et paralympiques :
  - Mettre en œuvre des animations à destination des usagers.
- Dans le cadre des Paris Sport Vacances, dispositif mis en place à l'attention des enfants entre 7 et 17 ans, encadrer les séances d'animation proposées. Dans le cadre de l'installation des baignades estivales pour les circonscriptions concernées :
  - Mettre en place des animations sportives ;
  - Procéder à l'accueil des groupes d'enfant et des usagers en libre accès
  - Proposer à toute heure de la journée un accueil sportif de qualité
- Quelque soit le dispositif auquel l'agent participe :
  - Contribuer activement à la bonne information des usagers sur le programme d'animation ;
  - Travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs du projet tels que les agents DJS (adjoints techniques d'installations sportives, éducateur des activités physiques et sportives spécialité activités aquatiques et de la natation, RTAS, éducateurs des activités physiques et sportives spécialité « sport pour tous » titulaires), la sécurité privée le cas échéant, association(s) partenaire(s).
  - Réaliser, participer à la bonne transmission des bilans (déroutement, fréquentation, point de vigilance) en liaison avec le RTAS ;
  - Porter une attention particulière à la liaison entre activité aquatique, activité terrestre et accueil le cas échéant ;
  - Participer à l'installation, au rangement, veille et gestion du matériel sportif dédié.

### **Conditions d'exercice de l'activité**

#### **Modalités d'organisation du travail :**

L'EAPS « sport pour tous » saisonnier interviendra sur un planning réparti du lundi au dimanche, sur la base de 35 heures, le planning sera établi conjointement avec l'équipe d'animation et le RTAS.

#### **Affectation :**

Les EAPS « sport pour tous » saisonniers seront en priorité affectés sur un site. Toutefois, pour des raisons de nécessité de service, les agents pourront intervenir dans d'autres sites que celui de leur affectation, selon un planning prévisionnel.

#### **Rémunération mensuelle :**

2000 euros net environ.

### **Profil du candidat**

#### **Qualification requise :**

- Diplôme professionnel de niveau 4 correspondant à une activité physique et sportive ou d'une qualification reconnue comme équivalente

#### **Compétences requises :**

- Sens du contact, des relations humaines et de la pédagogie
- Esprit d'équipe
- Rigueur et sens de l'organisation

- Connaissances bureautiques (outlook, word, excel)
- Connaissances sur les pratiques sportives

### **Envoi des candidatures**

Les candidat(e)s devront adresser une lettre de motivation, un C.V. et une copie du diplôme requis avant le 29 Mars 2024.

soit à l'adresse suivante : Direction de la Jeunesse et des Sports  
Service des Ressources Humaines  
Bureau de gestion des personnels - recrutement EAPS « Sport pour  
Tous »  
25 Boulevard Boudon 75004 Paris

soit par mail : [DJS-saisonniers@paris.fr](mailto:DJS-saisonniers@paris.fr)